

Rapport de la septième réunion du Conseil d'orientation

PROGRAMME ONU-REDD

13-14 octobre 2011

Berlin, Allemagne



Table des matières

Introduction	6
1 ^{ère} séance : Ouverture	6
2 ^{ème} séance : Partage d'informations et état des progrès accomplis	7
3 ^{ème} séance : Aspects de stratégie et de politique.....	10
4 ^{ème} séance : Programmes nationaux	12
5 ^{ème} séance : Programme global.....	16
4 ^{ème} séance : Questions diverses et clôture de la réunion	21

Synthèse des décisions

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour de la septième réunion du Conseil d'orientation.

Cadre de financement, établissement de rapports et catégorie 2

2. Le Conseil a approuvé le rapport semi annuel produit par le secrétariat du Programme ONU-REDD, et pris note du cadre de financement du Programme ONU-REDD.
3. Il s'est félicité des nouveaux modèles de préparation de rapports pour les Programmes nationaux et a prié le secrétariat du Programme ONU-REDD a) de prévoir des indicateurs intermédiaires afin d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux cibles fixées au Programme national et b) d'indiquer le flux des contributions et des dépenses par réalisation.
4. Il a prié le secrétariat du Programme ONU-REDD de faire connaître à ses membres le cahier des charges du financement de catégorie 2. Le cahier des charges devra indiquer le mode de coopération des pays récipiendaires des financements de catégorie 2 avec les donateurs, et la procédure et les organismes spécifiques du Programme garants de la conformité du financement de catégorie 2 au Programme ONU-REDD au niveau des politiques. Le Secrétariat a également été prié d'envisager comment associer les donateurs de catégorie 2 aux débats concernant la stratégie et les politiques.
5. Il a sollicité un débat sur les recommandations exprimées par le Partenariat REDD+ sur l'efficacité des initiatives multilatérales.
6. À l'issue de la présentation faite par le Groupe consultatif indépendant, le Conseil d'orientation a demandé au Programme ONU-REDD de préparer un document d'orientation sur les questions foncières. Sur recommandation du Conseil, ce document sera indépendant et s'abstiendra de prescrire des politiques en termes normatifs.
7. Le Conseil a prié le secrétariat du Programme ONU-REDD d'améliorer le cadre de présentation de rapports du Programme global pour évaluer les progrès réalisés dans l'exécution des activités, le décaissement des fonds par résultat, le soutien ciblé et les complémentarités entre les activités du Programme global et des Programmes nationaux.

Roulement des sièges de membre au Conseil d'orientation et structure du Conseil

8. Le Conseil a convenu que les sièges des membres des pays REDD+ et des donateurs seront attribués par roulement à compter de sa huitième réunion. En Amérique latine, l'Équateur remplacera la Bolivie ; en Afrique, le Nigéria remplacera la Tanzanie ; et en Asie-Pacifique, le Cambodge remplacera l'Indonésie. Les représentants des donateurs ont annoncé qu'ils consentaient à occuper les sièges par roulement et à les partager, selon des modalités qui seront annoncées avant la fin de l'année.
9. Le Conseil a demandé au Programme d'établir un processus destiné à passer en revue la structure du Conseil d'orientation dans son ensemble. Le secrétariat du Programme ONU-REDD proposera une feuille de route précisant la portée et le calendrier de ce processus aussitôt que possible et avant la neuvième réunion du Conseil d'orientation.

Programmes nationaux

10. Le Conseil a demandé que la Bolivie soumette au secrétariat du Programme ONU-REDD les modifications envisagées à son Programme national, afin que le secrétariat puisse déterminer si elles nécessitent une nouvelle présentation du Programme national à l'approbation du Conseil d'orientation.
11. Le Conseil a approuvé la demande de financement du Nigéria pour son Programme national complet (intitulé *Programme de préparation de la REDD+ au Nigéria*), et décidé de l'allocation budgétaire précisée dans le tableau ci-dessous. Plusieurs recommandations finales ont été formulées, qui devront être prises en compte dans l'ultime version du document de Programme national avant sa signature : (a) les rôles que peut jouer le secteur privé doivent être explicités, (b) la matrice de gestion des risques en lien avec le cadre de résultats doit être améliorée, et (c) l'approche de gestion des risques de fuites doit être affinée, en tenant compte des faits saillants survenus récemment dans le pays afin d'associer un plus grand nombre d'États à la REDD+.

Programme national complet du Nigéria :	FAO	PNUD	PNUE
Total 4 000 000 \$US	1 130 990	2 400 350	468 660

Évaluation des besoins nationaux

12. Le Conseil a convenu de mettre sur pied un groupe de travail afin d'orienter le processus d'évaluation des besoins nationaux. Plusieurs recommandations ont été formulées : (i) le groupe de travail doit être désigné au plus tard le 31 octobre 2011 ; (ii) il examinera le budget affecté à l'évaluation des besoins des pays afin de permettre une évaluation plus exhaustive des besoins de financement des pays et des priorités pour l'achèvement de leur préparation en vue de la REDD+ ; (iii) le cahier des charges d'une mission de conseil chargée d'évaluer les besoins des pays doit être élaboré par le groupe de travail et soumis aux commentaires et à l'approbation du Conseil d'orientation.

Programme global

13. Le Conseil a accepté de créer un groupe de travail auto-désigné, facilité par le secrétariat du Programme ONU-REDD, afin de convenir d'une feuille de route pour l'examen du budget du Programme global, en tenant compte des conclusions de l'évaluation des besoins nationaux. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a été admise comme représentant de pays participant auprès du groupe de travail. Les membres restants du groupe de travail devront être désignés au plus tard le 31 octobre 2011, à l'issue des consultations afin de permettre la candidature volontaire de l'un des représentants de chaque groupe membre du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, soit : les pays donateurs, les organisations de la société civile, les populations autochtones et les organismes des Nations Unies. Le projet de feuille de route devra être soumis lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation.
14. Le Conseil a invité le Programme ONU-REDD à renforcer la coordination dans l'exécution des activités du Programme global.

15. Le Conseil a prié le Programme ONU-REDD de préciser lors de la huitième réunion les procédures permettant aux pays de bénéficier d'un soutien ciblé en vertu du Programme global.
16. Le Conseil a pris acte de la recommandation faite par les représentants des organisations de la société civile et des populations autochtones consistant à consolider le processus de diffusion des lignes directrices élaborées dans le cadre du Programme global et de promouvoir la tenue de consultations régionales.
17. Le Conseil a préconisé au secrétariat du Programme ONU-REDD la présentation à sa huitième réunion des communications et des outils d'information disponibles aux membres du Conseil, en particulier ceux permettant un suivi de la mise en œuvre du Programme global et des Programmes nationaux.
18. Le Conseil a entériné le budget du Programme global pour la première année (1 juillet 2011-30 juin 2012).

Prochaine réunion et questions diverses

19. Le Conseil d'orientation convient de tenir sa huitième réunion au Paraguay en mars 2012.
20. Il demande au secrétariat du Programme ONU-REDD d'entreprendre un examen des bonnes pratiques du Conseil d'orientation en matière de prévention des conflits d'intérêts et de transparence, et de lui présenter un projet de rapport lors de la huitième réunion du Conseil.

Introduction

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a tenu la septième réunion de son Conseil d'orientation les 13-14 octobre 2011 à Berlin (Allemagne), à l'issue de laquelle a eu lieu, au même endroit, celle du Comité des participants du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) les 18-19 octobre. La réunion a été coprésidée par Mme Yetti Rusli, conseillère principale pour l'environnement et le changement climatique auprès du ministère de la Foresterie en Indonésie, et par M. Alexander Müller, sous-directeur général du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement (FAO).

La réunion a rassemblé 109 participants (voir l'annexe 1), dont 17 pays et organisations membres, et 33 pays et organismes observateurs permanents. La Commission européenne, la Nouvelle-Zélande, le Soudan du Sud et l'Ouganda ont été accueillis au Conseil d'orientation en tant qu'observateurs invités.

La réunion poursuivait plusieurs objectifs : (i) suivre les avancées réalisées dans le Programme ONU-REDD ; (ii) connaître les réactions des groupes membres du Conseil d'orientation sur la question du roulement des sièges ; (iii) examiner la demande d'allocation de fonds du Nigéria ; (iv) partager certaines observations suscitées par les présentations informelles sur l'état de préparation des Programmes nationaux de la Colombie, du Guatemala, de la République du Congo et du Sri Lanka ; (v) échanger les réactions et fournir une orientation sur le processus d'évaluation des besoins des pays ; et (vi) examiner les autres éléments saillants concernant le document cadre approuvé pour le Programme global pour une période de cinq ans.

Tous les documents et présentations sont disponibles sur le [site Internet](#) et l'[espace coopératif de travail](#) du Programme ONU-REDD

1^{ère} séance : Ouverture

Mot de bienvenue des coprésidents

Avant l'ouverture de la réunion, M. Müller a exprimé au nom des coprésidents et des participants à la réunion ses profondes condoléances et sa solidarité au gouvernement et au peuple de la Norvège et du Nigéria au lendemain des attentats insensés ayant causé la disparition de tant de vies, et évoqué avec tristesse le décès, le 25 septembre 2011, du professeur Wangari Maathai, prix Nobel et éminent partenaire du Programme ONU-REDD.

En ouverture de la réunion, les coprésidents ont souhaité la bienvenue aux membres et observateurs (la liste des participants et des observateurs permanents et invités figure en annexe 1 du présent rapport), et tous deux ont remercié le gouvernement allemand d'accueillir la réunion à Berlin. M. Müller a également constaté que de nombreux participants avaient été absorbés par les préparatifs de la COP-17 de la CCNUCC à Durban, dans la droite ligne des décisions émanant de la COP-16 à Cancún, exprimant son espoir que les nombreux événements préparatoires aboutiraient à Durban à une nouvelle issue positive pour la REDD+. M. Müller s'est déclaré convaincu que le Programme ONU-REDD pouvait contribuer à l'élaboration de lignes directrices appropriées sur les questions liées aux garanties.

M. Heiko Warnken, du ministère allemand pour la Coopération et le Développement économiques, a souhaité au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD la bienvenue à Berlin, en Allemagne, et

souligné l'importance que revêtait l'organisation connexe des réunions avec la FCPF, afin de renforcer la coordination entre les deux initiatives.

Enfin, les coprésidents ont passé en revue les procédures opérationnelles de la réunion et la répartition des tâches entre eux, et l'ordre du jour a été adopté.

Décisions du Conseil d'orientation

1. Adoption de l'ordre du jour de la septième réunion du Conseil d'orientation.

2^{ème} séance : Partage d'informations et état des progrès accomplis

Aperçu général et remarques sur les avancées

M. Yemi Katerere, directeur du secrétariat du Programme ONU-REDD, a présenté un bilan actualisé des principales avancées depuis la sixième réunion du Conseil d'orientation. Il a dressé le panorama de la situation et de l'actualité des activités des Programmes nationaux et du Programme global.

M. Katerere a d'abord mentionné que le document cadre du Programme global intégrant les remarques des membres du Conseil d'orientation avait été approuvé en intersession. Le Conseil d'orientation a également approuvé six nouvelles demandes de pays (Côte d'Ivoire, Éthiopie, Honduras, Mongolie, Pakistan et Pérou) désireux de rejoindre le Programme. Depuis la sixième réunion du Conseil d'orientation, cinq nouveaux pays sont passés à la phase de démarrage et de mise en œuvre : le Cambodge, la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), le Paraguay, les Philippines et les Îles Salomon. M. Katerere a également indiqué que le groupe de travail sur les critères de hiérarchisation pour les allocations de fonds avait conclu ses travaux, et que les critères avaient permis de sélectionner le Guatemala, la République du Congo et le Sri Lanka, ainsi invités à soumettre leurs demandes de financement au Conseil d'orientation.

Au sein du Programme global, l'élaboration de systèmes de suivi au niveau des pays a progressé. La République démocratique du Congo (RDC) et la PNG lanceront tous deux leurs systèmes au plus tard en décembre 2011. M. Katerere a également indiqué que le projet de lignes directrices sur l'engagement des parties prenantes dans la préparation de la REDD+, conforme au FCPF et au projet de lignes directrices pour un consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, a été soumis pour observations.

M. Katerere a informé le Conseil d'orientation qu'en réponse à la décision antérieure prise en Conseil d'orientation de mettre en pratique le financement de catégorie 2, le cahier des charges avait bien avancé et que les consultations étaient encore en cours. En outre, le mécanisme de catégorie 2 correspondra au contexte et aux besoins nationaux, tandis que la gouvernance et la qualité des activités de catégorie 2 seront conformes à la stratégie et aux principes du Programme ONU-REDD.

Quant à la révision interne du Programme ONU-REDD, M. Katerere a affirmé que les consultants s'étaient rendus au secrétariat et aux sièges des organismes, et que la remise du projet de rapport aux organismes était prévue pour décembre 2011. Les consultants souhaitant également s'entretenir avec les membres du Conseil d'orientation, M. Katerere a instamment prié ces derniers à se mettre à leur disposition. Enfin, il a informé les membres du Conseil de la recommandation sur l'efficacité des initiatives multilatérales REDD+ exprimée par le Partenariat REDD+, et proposé que celle-ci soit débattue lors de la prochaine rencontre du Conseil. Il a également pris note de coopération fructueuse et renforcée entre le Programme ONU-REDD et les initiatives de REDD+ accueillies par la Banque

mondiale pour appuyer les efforts nationaux de REDD+ et pour fournir des services de secrétariat aux partenariats REDD+.

Cadre de financement du Programme ONU-REDD

Mme Mari Matsumoto, gestionnaire de portefeuille principal au Fonds d'affectation spéciale multi-partenaires (PNUD), a présenté un bilan du Fonds du Programme ONU-REDD. *Le Rapport d'étape sur les activités mises en œuvre en vertu du Fonds du Programme ONU-REDD pour la période s'étendant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010*, préparé par le bureau du FASM, a été publié le 31 mai 2011. Ce rapport précise les chiffres certifiés des dépenses pour le fonds jusqu'au mois de décembre 2010. Le montant net des dépôts du Fonds du Programme ONU-REDD s'élevait à 117,9 millions de dollars américains, comprenant la récente contribution du gouvernement de la Norvège d'un montant de 120 millions de couronnes.

Commentaires du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation s'est félicité de l'avènement, avec la catégorie 2, d'une importante fenêtre de financement et d'un mécanisme attrayant pour les donateurs et les pays récipiendaires. Le Conseil a exprimé les recommandations suivantes :

- a. Il a suggéré que le secrétariat du Programme ONU-REDD envisage la création d'un nouvel espace permettant de débattre des politiques et des lignes directrices qui permettraient aux donateurs de catégorie 2 de participer aux discussions et de s'assurer de la conformité des financements de catégorie 2 avec le Programme ONU-REDD au niveau politique.
- b. Que soit encore renforcée la capacité du secrétariat du Programme ONU-REDD à suivre et à évaluer les Programmes nationaux et le Programme global ONU-REDD, et à en faire état au Conseil d'orientation.
- c. Que soient précisés les indicateurs intermédiaires permettant d'évaluer les avancées par rapport aux objectifs visés pour la mise en œuvre du Programme ONU-REDD.
- d. Il a souligné qu'il importait d'établir des rapports biannuels et des rapports plus détaillés sur les allocations de fonds.

Décisions du Conseil d'orientation

2. Le Conseil a approuvé le rapport semi annuel produit par le secrétariat du Programme ONU-REDD, et pris note du cadre de financement du Programme ONU-REDD.
3. Il s'est félicité des nouveaux modèles de préparation de rapports pour les Programmes nationaux et a prié le secrétariat du Programme ONU-REDD a) de prévoir des indicateurs intermédiaires afin d'évaluer les progrès réalisés par rapport aux cibles fixées au Programme national et b) d'indiquer le flux des contributions et des dépenses par réalisation.
4. Il a prié le secrétariat du Programme ONU-REDD de faire connaître à ses membres le cahier des charges du financement de catégorie 2. Le cahier des charges devra indiquer le mode de coopération des pays récipiendaires des financements de catégorie 2 avec les donateurs, et la procédure et les organismes spécifiques du Programme garants de la conformité du financement de catégorie 2 au Programme ONU-REDD au niveau des politiques. Le Secrétariat a également été prié d'envisager comment associer les donateurs de catégorie 2 aux débats concernant la stratégie et les politiques.

5. Il a sollicité un débat sur les recommandations exprimées par le Partenariat REDD+ sur l'efficacité des initiatives multilatérales.

Compte-rendu du FCPF

M. Benoît Bosquet, coordonnateur de l'équipe de gestion du fonds au Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), a dressé un état des lieux des derniers événements et de la réunion à venir du Comité des participants. Il a indiqué que l'évaluation du programme était arrivée à son terme et qu'un groupe de contact avait été établi afin de poursuivre la réflexion sur certaines des suggestions exprimées. Le FCPF a également organisé en juin une réunion fructueuse du PC à Oslo (Norvège). Six nouveaux pays (Cambodge, Éthiopie, Libéria, Pérou, Ouganda et Viet Nam) ont obtenu l'approbation de leurs plans de préparation à la REDD+. Les deux premiers partenaires d'exécution multiples, la Banque Interaméricaine de Développement et le PNUD, ont été approuvés. La FAO a présenté sa candidature au titre de troisième partenaire de développement du FCPF. M. Bosquet a également souligné l'importance que revêtait la réunion conjointe des secrétariats du Programme ONU-REDD et du FCPF le 15 octobre 2011, afin de renforcer la coopération entre les deux initiatives aux échelons national et mondial.

Commentaires du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation s'est félicité de la coordination entre les deux initiatives et appelé instamment de ses vœux la poursuite de cette collaboration dans la même voie. Le Conseil a également rappelé combien il importait de tirer parti des atouts respectifs et de la valeur ajoutée de chacune des deux initiatives pour éviter les doubles emplois.

La République démocratique du Congo (RDC) a fait part de sa préoccupation suscitée par une lettre concernant un audit de leur Programme national. Le Conseil d'orientation a été informé que seuls le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et le Corps commun d'inspection, ou tout autre organisme mandaté par l'Assemblée générale, pouvait entreprendre des audits externes. Il a été signalé qu'une lettre avait été adressée par le PNUD au gouvernement de la RDC, répondant à leur inquiétude, en conséquence de quoi une explication détaillée sur cette question a été fournie et remise bilatéralement à la RDC, en marge de la réunion formelle. Le secrétariat a noté que le Programme ONU-REDD ne poursuivait pas d'évaluations finales des Programmes nationaux initiaux, mais que les évaluations étaient planifiées pour les Programmes nationaux complets après leur achèvement. En conclusion, le coprésident a souligné qu'il importait de disposer d'un système de suivi et d'évaluation transparent satisfaisant toutes les exigences des pays et des organismes. La RDC a exprimé son désaccord avec la conclusion de cette section.

Un financement de la REDD+ fondé sur les droits

Mme Jutta Kill, du Groupe consultatif international (IAG), a présenté le financement fondé sur les droits pour les forêts et le climat. Après avoir exposé dans leurs grandes lignes les facteurs globaux de variation du financement de la REDD+, comme le ralentissement économique persistant, les perspectives moins favorables de marchés de carbone et la crise alimentaire durable, Mme Kill a évoqué les enseignements tirés de l'analyse de la préparation à la REDD+ fondée sur les droits et des premières activités de mise en œuvre. Elle a fait valoir que la sécurité foncière locale constituait une condition nécessaire aux investissements privés, et indiqué qu'il était nécessaire d'explorer des solutions d'engagement du secteur privé en dehors des marchés du carbone.

La présentation de l'IAG a déclenché entre les membres du Conseil et les observateurs une discussion sur les droits fonciers, plusieurs personnes déclarant que la REDD+ offrait l'occasion de revenir sur cette question fondamentale. Plusieurs propositions ont été formulées sur les moyens de permettre au Programme ONU-REDD d'aborder les questions de droits fonciers, notamment grâce à l'organisation d'un atelier sur ce thème, à la rédaction d'un document d'orientation sur les droits fonciers, et aux "Lignes directrices volontaires pour une gouvernance responsable de la propriété foncière, des droits de pêche et forestiers", un document en cours d'élaboration par la FAO.

Décisions du Conseil d'orientation

6. À l'issue de la présentation faite par le Groupe consultatif indépendant, le Conseil d'orientation a demandé au Programme ONU-REDD de préparer un document d'orientation sur les questions foncières. Sur recommandation du Conseil, ce document sera indépendant et s'abstiendra de prescrire des politiques en termes normatifs.

Table ronde sur la mise en œuvre du Programme ONU-REDD

La table ronde présidée par M. Charles McNeil du PNUD a porté son attention sur les enseignements tirés des Programmes nationaux au Cambodge, au Paraguay et en Tanzanie. Selon M. Omaliss Keo, du gouvernement cambodgien, la coordination avec la société civile et les organismes de l'ONU représentent la principale difficulté de la préparation du Programme national du Cambodge, signé au mois d'août dernier. Pour M. Keo, l'appropriation de la stratégie nationale REDD+ avait été rendue possible par le niveau élevé de confiance entre les parties prenantes. M. Rodrigo Mussi Buzarquis, du gouvernement du Paraguay, a évoqué les principaux succès du Programme national, insistant sur la coopération interministérielle et sur la participation des populations autochtones dans la gouvernance du programme. Tout en passant en revue les progrès réalisés à ce jour par le Programme national de Tanzanie, M. Felician Bakamaza Kilahama, du gouvernement tanzanien, s'est ému de ce que la mise en œuvre dépendait grandement des consultants internationaux et de la situation du financement pour la phase 2.

Plusieurs membres du Conseil et observateurs ont qualifié cet exercice de partage d'expérience de très utile, et demandé aux trois intervenants de faire part de leur expérience en matière de consultation multipartite, de coordination nationale et d'uniformisation des soutiens apportés par le Programme ONU-REDD et le FCPF.

Décisions du Conseil d'orientation

7. Le Conseil a prié le secrétariat du Programme ONU-REDD d'améliorer le cadre de présentation de rapports du Programme global pour évaluer les progrès réalisés dans l'exécution des activités, le décaissement des fonds par résultat, le soutien ciblé et les complémentarités entre les activités du Programme global et des Programmes nationaux.

3^{ème} séance : Aspects de stratégie et de politique

Rapport sur le roulement des sièges de membres au Conseil d'orientation

Les coprésidents ont débuté la séance en rappelant au Conseil d'orientation que, lors de sa sixième réunion, une proposition avait été formulée de se doter d'un système consistant à attribuer par roulement les sièges de membres au Conseil pour les représentants des pays, des donateurs et des populations autochtones et organisations de la société civile. Le Conseil d'orientation a entériné cette

proposition et demandé que chaque groupe s'entretienne de cette question puis présente au Conseil des propositions de roulement.

Le Conseil d'orientation a été informé que le membre du Conseil pour les populations autochtones serait Mme Myrna Cunningham, nouvelle présidente de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII). Un processus d'auto-sélection sera engagé afin de nommer les nouveaux représentants régionaux des populations autochtones auprès du Conseil d'orientation ; l'issue du processus sera rapportée au Conseil d'orientation préalablement à sa neuvième réunion, à l'entrée en vigueur du système de roulement. Un processus d'auto-sélection distinct sera lancé afin de désigner les nouveaux acteurs régionaux et du Nord représentant les organisations de la société civile auprès du Conseil d'orientation ; les résultats du processus seront communiqués préalablement à la neuvième réunion du Conseil d'orientation, lorsque le roulement prendra effet. La Norvège, qui a facilité les consultations relatives aux sièges des donateurs, a indiqué au Conseil que le groupe des donateurs avait accepté le principe du roulement et informerait le Conseil avant la fin 2011 de l'ordre d'attribution des sièges des donateurs pour 2012. Le Paraguay a facilité les consultations sur les sièges des pays au Conseil d'orientation et informé ce dernier qu'aucun accord final n'avait encore été dégagé sur le roulement des sièges.

Les membres du Conseil d'orientation ont également souligné que le temps était peut-être venu de reconsidérer la structure du Conseil d'orientation, compte tenu du nombre croissant de pays, de la création du mécanisme de financement de catégorie 2, et du fait que le Programme était en activité depuis trois ans. Il a été proposé que cette réflexion se poursuive lors de la neuvième réunion du Conseil d'orientation.

Les coprésidents ont proposé pour l'avenir un double processus : (1) qu'une décision soit prise sur le roulement au sein des groupes lors de la septième réunion du Conseil d'orientation ; et (2) que le règlement intérieur soit exhaustivement revu par le secrétariat du Programme ONU-REDD préalablement à la neuvième réunion du Conseil d'orientation. Le Secrétariat a informé le Conseil d'orientation que si la question du roulement des sièges n'affectait pas le budget, le processus de réexamen complet pourrait quant à lui avoir des répercussions budgétaires.

La réunion a repris, et les groupes de pays régionaux ont informé le Conseil d'orientation que des accords avaient été conclus sur le roulement des sièges pour 2012. Le Paraguay a indiqué au Conseil que les représentants de l'Amérique latine et des Caraïbes seraient le Panama, le Paraguay et l'Équateur, ce dernier remplaçant la Bolivie. La RDC a informé le Conseil d'orientation que la région Afrique serait représentée par la RDC, la Zambie et le Nigéria, ce dernier se substituant à la Tanzanie. L'Indonésie a informé le Conseil que les représentants pour la région Asie-Pacifique seraient la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Viet Nam et le Cambodge, ce dernier remplaçant l'Indonésie.

Décisions du Conseil d'orientation

8. Le Conseil a convenu que les sièges de membres des pays REDD+ et des donateurs seront attribués par roulement à compter de sa huitième réunion. En Amérique latine, l'Équateur remplacera la Bolivie ; en Afrique, le Nigéria remplacera la Tanzanie ; et en Asie-Pacifique, le Cambodge remplacera l'Indonésie. Les représentants des donateurs ont annoncé qu'ils consentaient à occuper les sièges par roulement et à les partager, selon des modalités qui seront annoncées avant la fin de l'année.

9. Le Conseil a demandé au Programme d'établir un processus destiné à passer en revue la structure du Conseil d'orientation dans son ensemble. Le secrétariat du Programme ONU-REDD proposera une feuille de route précisant la portée et le calendrier de ce processus aussitôt que possible et avant la neuvième réunion du Conseil d'orientation.

4^{ème} séance : Programmes nationaux

État des lieux des Programmes nationaux

Mme Clea Paz, du secrétariat du Programme ONU-REDD, a indiqué à quel stade d'approbation, de démarrage et de mise en œuvre étaient les Programmes nationaux. Mme Paz a d'abord offert un bilan des Programmes nationaux à diverses étapes de mise en œuvre. Pour les nouveaux Programmes nationaux, elle a expliqué qu'en vertu des critères de hiérarchisation des pays approuvés par le Conseil, le Guatemala, la République du Congo et le Sri Lanka avaient été invités à soumettre leurs propositions lors de la prochaine réunion du Conseil d'orientation. Elle a rappelé que le document de Programme national de l'Équateur approuvé lors de la sixième réunion du Conseil d'orientation était actuellement en cours d'achèvement. Les principales avancées des Programmes nationaux en cours de mise en œuvre (RDC, Indonésie, Tanzanie, Viet Nam, et Zambie) ont été évoquées, la présentation renvoyant pour toute information détaillée sur chacun des Programmes nationaux au rapport semi annuel consolidé, transmis au Conseil d'orientation avant la réunion. Mme Paz a précisé que le Nigéria présenterait son Programme national lors de cette réunion. En conclusion, elle a mis en avant les enseignements communs, indiquant par exemple que la phase de prospection et de formulation prenait plus longtemps que prévu et exigeait un important appui direct du Programme global, et que les Programmes nationaux s'orientaient vers la mise en œuvre, inscrivant toutefois encore un faible niveau de dépenses.

Commentaires du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a félicité le secrétariat pour l'amélioration des modèles d'établissement de rapports des Programmes nationaux, grâce auquel des renseignements plus complets ont fait état des difficultés et des succès. En réponse aux questions des autres membres du Conseil, le Panama s'est employé à ce que son Programme national avance vers la phase de mise en œuvre. Le Conseil a exprimé plusieurs recommandations spécifiques :

- a. À l'avenir, les rapports remis au Conseil d'orientation devront comporter de plus amples informations financières et un meilleur aperçu des allocations budgétaires au niveau de l'activité du Programme.
- b. Un examen systématique des enseignements positifs et négatifs dégagés dans les Programmes nationaux devra être préparé pour la huitième réunion du Conseil d'orientation, afin d'améliorer l'exécution du Programme ONU-REDD.
- c. Le Conseil appuie l'idée consistant à organiser deux tables rondes de pays lors de sa huitième réunion, afin de mettre en commun les enseignements.
- d. Il conviendra de communiquer aux pays partenaires les enseignements leur permettant de franchir rapidement le processus d'approbation de leurs Programmes nationaux.
- e. La coopération transfrontalière devra être évoquée pour les importants écosystèmes et biomes partagés par plusieurs pays.

La Bolivie a pris la parole pour faire part au Conseil d'orientation de son souhait de proposer des modifications au document de Programme national, afin de rendre compte de l'interprétation

bolivienne de la REDD+. La Bolivie a affirmé que ces modifications avaient été esquissées par le gouvernement lors d'une récente mission ONU-REDD dans le pays.

Le représentant des populations autochtones d'Amérique latine ont remis aux coprésidents une lettre de la CIDOB (*organisation autochtone des basses terres de Bolivie*) concernant la situation des populations autochtones dans le pays. Il a souligné que les populations autochtones avaient voix au chapitre au Conseil d'orientation.

Décision du Conseil d'orientation

10. Le Conseil a demandé que la Bolivie soumette au secrétariat du Programme ONU-REDD les modifications envisagées à son Programme national, afin que le secrétariat puisse déterminer si elles nécessitent une nouvelle présentation du Programme national à l'approbation du Conseil d'orientation.

Examen des nouvelles demandes d'allocations de fonds pour les Programmes nationaux ONU-REDD : Nigéria

M. Salisu Dahiru, coordonnateur national REDD+ au Nigéria, a présenté le Programme national du pays et sa demande de financement de 4 millions de dollars pour la période 2012-2014. Ayant reçu les remarques sur projet de document de Programme national complet lors du sixième Conseil d'orientation en mars 2011, ainsi que des évaluateurs techniques indépendants et des organisations internationales de la société civile, le Nigéria a révisé son document de Programme national et œuvré à le parachever. M. Dahiru a présenté les améliorations et les initiatives de préparation à la REDD+ lancées les mois précédents, notamment les travaux sur une évaluation participative de la gouvernance pour la REDD+ ainsi que sur les garanties sociales et environnementales pour la REDD+, à l'aide d'un projet de lignes directrices ONU-REDD. Il a brièvement présenté le contexte du Programme national et l'approche en deux volets pour laquelle a opté le pays dans la préparation à la REDD+ : (i) au niveau fédéral par le renforcement des capacités et la création d'un cadre stratégique pour la REDD+, et (ii) au niveau étatique, l'accent étant mis sur l'État de la Cross River, pour les activités de préparation de la REDD+ comme modèle de démonstration pour le reste du pays. M. Dahiru a également esquissé les dispositions institutionnelles et de mise en œuvre pour le processus national de REDD+, ainsi que la mise en œuvre du Programme national avec le soutien financier et technique du Programme ONU-REDD.

Avant d'ouvrir le débat, les coprésidents ont rappelé au Conseil d'orientation que la cinquième réunion du Conseil en octobre 2010 avait déjà convenu d'affecter au Nigéria 4 millions de dollars sur présentation de son Programme national validé, et que le Conseil avait formulé des remarques sur la version préliminaire du document de Programme national lors de sa sixième réunion.

Remarques du secrétariat

Mme Clea Paz-Rivera, du secrétariat ONU-REDD, a résumé les conclusions de l'examen technique indépendant et de celui du secrétariat, constatant que le document de Programme national révélait une appropriation et un engagement manifestes au sein des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales. En outre, l'examen du secrétariat recommandait que la section relative à l'évaluation des risques, notamment les mesures proposées pour les atténuer, soit encore développée avant la signature du document de Programme national. Mme Paz-Rivera a également affirmé que la vaste majorité des recommandations formulées par les évaluateurs indépendants et les remarques initiales exprimées par les membres du Conseil d'orientation avait été suffisamment prise en compte.

Elle a toutefois indiqué que le pays avait été invité à expliquer plus en détail la manière dont sera abordée la prévention des fuites dans la conception et la mise en œuvre du système de suivi et de MRV aux niveaux national et fédéral. Concernant l'examen technique indépendant, Mme Paz-Rivera a repris plusieurs points soulignés par les évaluateurs : (i) l'approche innovante des plans élaborés par le Nigéria pour la REDD+ ; (ii) la progression rapide du Nigéria dans la préparation à la REDD+ par l'élaboration du document de Programme national ; et (iii) le niveau élevé d'appropriation et d'engagement politique pour la REDD+ manifesté au Nigéria, sans éluder le travail encore nécessaire en matière de renforcement des capacités afin de promouvoir un certain niveau de compréhension de la REDD+ parmi les parties prenantes. Mme Paz a conclu que le Secrétariat recommandait l'approbation par le Conseil du Programme national du Nigéria.

Recommandations du Conseil d'orientation

Le Conseil a accueilli avec satisfaction les progrès du Nigéria dans l'élaboration de son Programme national ONU-REDD et la bonne prise en compte des remarques et examens des membres du Conseil d'orientation, des évaluateurs techniques indépendants et des autres parties prenantes. Le Conseil a également pris note de ce que les attentats au Nigéria avaient rendu plus délicate encore la préparation du Programme national. Le Conseil a affirmé qu'il importait de poursuivre les travaux visant à identifier les sources potentielles de co-financement pour les activités du programme. Il a également exprimé les recommandations spécifiques suivantes :

- a. Le risque de fuites et de commerce transfrontalier illégal entre l'État du Cross River et les autres États du Nigéria, ainsi que les pays voisins comme le Cameroun doit être explicité.
- b. Les liens entre le niveau national et de l'État doivent être mis en lumière, ainsi que le mode de coordination prévu pour l'approche en deux volets de la préparation à la REDD+.
- c. Les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts doivent être présentés plus en détails, et, en particulier, la démarche de discussion multipartite à leur sujet.
- d. La capacité de l'équipe spéciale anti-déforestation dans l'État du Cross River à "contrôler la récolte illégale du bois" doit être explicitée, notamment la composante de vérification au niveau communautaire, compte tenu des ressources humaines et financières considérables qui ont été attribuées à cette équipe spéciale.
- e. Il conviendra de mieux expliquer comment sera diffusée l'information sur l'implication des communautés dans la conception et la mise en œuvre du Programme national ONU-REDD et sur la participation de la société civile, notamment en matière de garanties

Décisions du Conseil d'orientation

11. Le Conseil a approuvé la demande de financement du Nigéria pour son Programme national complet (intitulé *Programme de préparation de la REDD+ au Nigéria*), et décidé de l'allocation budgétaire précisée le tableau ci-dessous. Plusieurs recommandations finales ont été formulées, qui devront être prises en compte dans la version finale du document de Programme national : (a) les rôles que peuvent jouer le secteur privé doivent être explicités, (b) la matrice de gestion des risques en lien avec le cadre de résultats doit être améliorée, et (c) l'approche de gestion des risques de fuites doit être affinée, en tenant compte des faits saillants survenus récemment dans le pays afin d'associer un plus grand nombre d'États à la REDD+.

Programme national complet du	FAO	PNUD	PNUE
-------------------------------	-----	------	------

Nigéria :	1 130 990	2 400 350	468 660
Total 4 000 000\$US			

Présentations informelles sur la préparation nationale à la REDD+

Quatre pays (Sri Lanka, République du Congo, Guatemala et Colombie) ont sollicité la possibilité de présenter un exposé informel de leur préparation nationale à la REDD+ et des domaines où le Programme ONU-REDD pourrait apporter son soutien à l'avenir. Conformément à la décision du Conseil d'orientation et aux critères de sélection récemment approuvés, le Guatemala, la République du Congo et le Sri Lanka ont été invités à présenter leurs Programmes nationaux à l'examen du Conseil lors de sa septième ou huitième réunion.

Sri Lanka

Le gouvernement du Sri Lanka a lancé le processus de préparation de son Programme national en septembre 2010, et le document de Programme national est en cours d'élaboration, s'articulant en cinq volets : l'approche spécifique au pays, la stratégie de communication, les facteurs de la déforestation, les avantages au-delà du carbone et les avantages sociaux et environnementaux.

République du Congo

La République du Congo est revenue sur les progrès réalisés dans le dialogue sur la préparation de la REDD+ et sa planification, et a déposé une lettre officielle du ministère de l'Économie forestière et du Développement durable, dans laquelle le gouvernement remercie le Conseil d'orientation d'avoir sélectionné la République du Congo comme pays partenaire prioritaire pour son prochain cycle de soutien financier au niveau national, indiquant ainsi sa détermination à préparer et présenter un Programme national en vue d'un soutien technique et financier ONU-REDD lors du prochain Conseil d'orientation en mars 2012. Le pays a également souligné que l'engagement du Programme ONU-REDD devait être ancré dans le plan national de préparation à la REDD+, qui a été approuvé par le Comité des participants du FCPF. Le gouvernement a également fait valoir qu'il était nécessaire de concerter l'action des organismes de développement internationaux, soulignant que des missions conjointes du FCPF et du Programme ONU-REDD avaient déjà eu lieu et s'étaient soldées par un succès. Enfin, le pays s'est proposé d'accueillir une réunion du Conseil d'orientation en 2012 dans une concession de gestion forestière certifiée.

Guatemala

Le gouvernement du Guatemala a signalé qu'il avait amorcé un dialogue avec les organisations de la société civile, les populations autochtones et les communautés rurales afin de les sensibiliser à la REDD+ et à les doter des capacités de s'associer aux activités de préparation à la REDD+. Le Guatemala présentera son R-PP au Comité des participants du FCPF lors de sa dixième réunion, et envisage d'en soumettre la nouvelle version harmonisée au Programme ONU-REDD.

Colombie

Le gouvernement de Colombie a présenté l'évolution du cadre de son processus national de préparation à la REDD+, dont le lancement a été marqué par un premier dialogue avec les communautés locales et leurs représentants. Cette démarche est considérée comme une étape importante vers l'établissement

de l'édifice institutionnel de la REDD+ avec la participation des parties prenantes. Des travaux sont également en cours afin d'identifier et de mesurer les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, de créer un système de suivi forestier et d'établir des niveaux d'émissions de référence.

Recommandations du Conseil d'orientation

Le Conseil s'est félicité des rapports et des présentations du Guatemala, de la République du Congo et du Sri Lanka, et recommandé que la Colombie envisage la possibilité de bénéficier d'un appui ciblé du Programme ONU-REDD.

5^{ème} séance : Programme global

État des lieux du Programme global

Avant que ne soit évoqué l'avancement du Programme global, M. Müller a rappelé au Conseil que les deux modalités du Programme ONU-REDD, les Programmes nationaux et le Programme global, étaient complémentaires et contribuaient conjointement à appuyer les actions de REDD+ dans les pays.

Mme Thais Linhares-Juvenal, du secrétariat ONU-REDD, a proposé un bilan des derniers progrès réalisés et des résultats obtenus par le Programme global. Elle a commencé par décrire brièvement le contexte du Programme global, mentionnant que le montant total alloué s'élevait à 24,6 millions de dollars, le total des décaissements étant de 18,6 millions de dollars au 30 juin 2011. Elle a précisé que les 6 millions de dollars correspondaient aux activités du secrétariat et au financement pour la période de juillet à décembre 2011. Mme Linhares-Juvenal a ensuite décrit certains des principaux succès depuis la dernière réunion du Conseil, mentionnant ainsi : la réalisation des systèmes de suivi en RDC et en PNG, qui seront opérationnels d'ici la fin 2011 ; 12 nouveaux pays bénéficient à présent d'un soutien sous la forme de conseils techniques et d'informations sur le suivi et le MRV, amenant le nombre de pays jouissant de l'aide du Programme ONU-REDD en matière de MRV à 21 ; le projet de lignes directrices pour l'engagement des parties prenantes et en faveur d'un consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause ; et le projet de principes et critères sociaux et environnementaux qui a été diffusé en vue de recueillir des commentaires en juillet 2011, et sur lequel des consultations publiques sont prévues en octobre-décembre 2011.

Commentaires du Conseil d'orientation

Le Conseil a reconnu le travail considérable accompli et formulé plusieurs suggestions afin d'améliorer encore la conception et l'exécution des activités du Programme global :

- a. Le processus d'élaboration de nouvelles lignes directrices et orientations par le Conseil.
- b. Une meilleure consultation des gouvernements nationaux dans l'élaboration des études et outils.
- c. Une plus grande coordination entre les activités du Programme global et du Programme national.
- d. une définition plus précise des activités prioritaires du Programme global, et plus grande transparence autour des budgets.
- e. La création d'orientations sur l'accès à un appui ciblé.

Suivi et information pour la REDD+

Mme Mette Loyche Wilkie, du département des Forêts de la FAO, a proposé, à la demande du Conseil d'orientation lors de sa sixième réunion, un aperçu du rapport d'étape sur le suivi et l'information pour

la REDD+. La REDD+ exige toute une gamme d'informations - or, les besoins de la REDD+ coïncident parfois avec ceux existants dans d'autres domaines. Les systèmes de suivi et leurs institutions doivent donc être conçus pour servir des fins diverses, et il importe de rechercher des synergies dans le recueil et l'analyse des données. Le rapport complet sur le suivi et l'information pour la REDD+ sera diffusé lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation.

Commentaires du Conseil d'orientation

Le Conseil a accueilli avec satisfaction la présentation et exprimé plusieurs remarques, notamment :

- a. La mesure des bénéfices non liés au carbone est délicate : la mise au point d'indicateurs de base peut y remédier
- b. Il importe de poursuivre l'alignement des besoins du suivi et d'information pour la REDD+ tels que les définit la CCNUCC avec les autres processus de suivi et d'information
- c. Les systèmes de suivi et d'information doivent être aussi simples que possibles afin de réduire au minimum la charge de travail incombant aux pays en développement

Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause et le mécanisme de recours dans le Programme ONU-REDD ; groupe de travail ONU-REDD interinstitutions sur les principes et critères sociaux et environnementaux

M. Barney Dickson, du Centre Mondial de Surveillance de la Conservation du PNUE, a présenté un état des lieux du processus créé par le Programme ONU-REDD pour développer ses principes et critères sociaux et environnementaux (principes et critères sociaux et environnementaux). La première ébauche a été révisée à la lumière du grand nombre de remarques émanant de sources diverses (membres du Conseil d'orientation, IAG, experts choisis et consultations nationales). Cette présentation a marqué le lancement d'un processus de consultation publique qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2011, dans l'espoir que les principes et critères seront approuvés lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation.

M. Charles McNeil, du groupe Environnement et Énergie du PNUD, a également informé le Conseil de l'avancement de directives conjointes harmonisées ONU-REDD/FCPF pour l'engagement des parties prenantes et des orientations du Programme ONU-REDD sur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Durant les deux processus, ainsi que pendant l'examen des principes et critères, certains en ont appelé au Programme ONU-REDD pour élaborer un cadre de responsabilité comportant un mécanisme de conformité et de plaintes.

Commentaires du Conseil d'orientation

Le Conseil a formulé les recommandations suivantes :

- a. Que soit précisée la manière dont les principes et critères sociaux et environnementaux seront mis en pratique ainsi que leurs relations avec les outils qui s'y rapportent
- b. Que soit précisée la relation entre l'application des principes et critères sociaux et environnementaux et celle des normes élaborées par le FCPF et les autres organismes concernés
- c. Que soit précisé le calendrier de travail pour le cadre de responsabilité
- d. Que soit prise en compte la suggestion formulée par les représentants des populations autochtones d'envisager la possibilité d'un fonds spécial destiné à soutenir l'engagement des populations autochtones dans le Programme ONU-REDD.

Évaluation des besoins nationaux

Mme Thais Linhares-Juvenal, du secrétariat ONU-REDD, a brièvement présenté le contexte de l'évaluation des besoins des pays. Lors de sa sixième réunion, le Conseil d'orientation a demandé au secrétariat ONU-REDD d'identifier les exigences générales suscitées par les phases I et II de la REDD+ dans les pays partenaires ONU-REDD. Il a également prié le secrétariat d'identifier les domaines de travail auxquels le Programme ONU-REDD pourrait contribuer de manière significative et complémentaire au niveau national. Mme Linhares-Juvenal a esquissé une approche possible de l'évaluation des besoins nationaux, grâce à la création d'un groupe de travail composé d'un représentant volontaire de chaque groupe de membres au Conseil d'orientation. Afin de garantir une évaluation équilibrée et adaptée des besoins des pays, dans le cas des pays partenaires, un représentant par région devrait intervenir, de façon à rassembler trois représentants du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD dans le groupe de travail. Mme Linhares-Juvenal suggère d'attribuer au groupe de travail les tâches suivantes : orienter l'évaluation des besoins des pays ; approuver le cahier des charges afin de commanditer une mission de conseil pour le lancement de l'évaluation des besoins nationaux ; et assurer le suivi de l'avancement de cette mission. Faute de temps, Mme Linhares-Juvenal a recommandé que les consultations relatives à la candidature volontaire des membres du groupe de travail se déroule après la réunion, la date limite pour les candidatures étant fixée au 31 octobre 2011.

Commentaires du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a accueilli avec satisfaction la présentation faite par le secrétariat et souligné qu'il importait de procéder rapidement à l'évaluation des besoins des pays. Plusieurs pays partenaires ont en outre pris la parole et fait part de leur souhait de participer au processus d'évaluation des besoins des pays. Le Conseil a également formulé les recommandations suivantes :

- a. Le budget proposé devra être examiné, et des fonds suffisants devront être affectés à l'évaluation des besoins des pays, le groupe de travail proposé étant chargé de suivre l'utilisation de ces fonds.
- b. L'évaluation des besoins des pays devra être conforme à l'examen du budget du Programme global.
- c. Outre les trois proposés, il conviendra d'associer d'autres pays au processus d'évaluation des besoins des pays, ce dernier constituant une étape importante dans l'élaboration de leurs documents de Programme national.
- d. Il conviendra de préciser encore l'évaluation des besoins des populations autochtones et des organisations de la société civile est pris en compte dans le processus.
- e. Il faudra faire en sorte que le processus d'auto-désignation des membres dans le groupe de travail envisagé inclue les observateurs au Conseil d'orientation, dans un souci d'ouverture et de transparence.
- f. Il conviendra d'encourager les pays à communiquer au secrétariat ONU-REDD un aperçu de leurs besoins afin d'orienter l'attention du groupe de travail.

À l'issue des commentaires du Conseil d'orientation, le Secrétariat a précisé que le groupe de travail serait chargé par le Conseil d'examiner le budget et d'élaborer le cahier des charges, et qu'il rendrait également compte au Conseil d'orientation lors de ses huitième et neuvième réunions. Mme Linhares-Juvenal a suggéré que l'établissement du groupe de travail et du cahier des charges se déroule en plusieurs étapes : (i) création du groupe de travail avant le 31 octobre, (ii) communication des remarques sur la note conceptuelle au plus tard le 31 octobre, (iii) diffusion de la note conceptuelle

assortie de commentaires au membres du Conseil d'orientation au plus tard le 7 novembre, (iv) envoi du cahier des charges proposé du Groupe de travail au Conseil d'orientation au plus tard le 15 novembre, et (v) remarques sur le cahier des charges proposé à faire parvenir au Groupe de travail avant le 28 novembre.

Décisions du Conseil d'orientation

12. Le Conseil a convenu de mettre sur pied un groupe de travail afin d'orienter le processus d'évaluation des besoins nationaux. Plusieurs recommandations ont été formulées : (i) le groupe de travail doit être désigné au plus tard le 31 octobre 2011 ; (ii) il examinera le budget affecté à l'évaluation des besoins des pays afin de permettre une évaluation plus exhaustive des besoins de financement des pays et des priorités pour l'achèvement de leur préparation en vue de la REDD+ ; (iii) le cahier des charges d'une mission de conseil chargée d'évaluer les besoins des pays doit être élaboré par le groupe de travail et soumis aux commentaires et à l'approbation du Conseil d'orientation.
13. Le Conseil a accepté de créer un groupe de travail auto-désigné, facilité par le secrétariat du Programme ONU-REDD, afin de convenir d'une feuille de route pour l'examen du budget du Programme global, en tenant compte des conclusions de l'évaluation des besoins nationaux. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a été admise comme représentant de pays participant auprès du groupe de travail. Les membres restants du groupe de travail devront être désignés au plus tard le 31 octobre 2011, à l'issue des consultations afin de permettre la candidature volontaire de l'un des représentants de chaque groupe membre du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, soit : les pays donateurs, les organisations de la société civile, les populations autochtones et les organismes des Nations Unies. Le projet de feuille de route devra être soumis lors de la huitième réunion du Conseil d'orientation.

Document cadre du Programme global : derniers développements en matière de MRV et de suivi, gouvernance et potentiel de la REDD+ à susciter des changements dans une économie verte

Le document du Programme global et le cadre biennal de financement ont fait l'objet d'une approbation intersession par le Conseil d'orientation. Toutefois, la RDC et la PNG avaient sollicité des précisions supplémentaires sur le MRV, la gouvernance et l'économie verte. L'organisme chef de file de chacune de ces thématiques s'est exécuté.

M. Peter Holmgren, de la FAO, a brièvement présenté les systèmes et les capacités permettant de développer et de mettre en œuvre le MRV et le suivi. En réponse à une demande du Conseil d'orientation, il a donné des éclaircissements sur la *réalisation 1.2*.

M. Tim Clairs, du PNUD, et M. Peter Holmgren, de la FAO, ont offert au Conseil une brève présentation sur les systèmes crédibles et intégrateurs de gouvernance nationale. M. Clairs a rappelé que la gouvernance constituait l'une des clefs du succès de la REDD+, comme le reconnaît la décision de Cancún. Il a particulièrement insisté sur la contribution des évaluations participatives de la gouvernance pour la REDD+ à la création des systèmes nationaux de gouvernance par le biais d'un processus multipartite consultatif et ouvert à tous, et le renforcement des capacités dans les deux pans (demande et offre) de la responsabilité. M. Holmgren a poursuivi en précisant le rôle des organismes à la réalisation 2.1. Répondant aux préoccupations exprimées par certains membres du Conseil d'orientation

au sujet de cette activité, il a indiqué que l'approche avait été consolidée en tirant parti de l'avantage comparé des trois organismes.

M. Ravi Prabhu, du PNUE, a proposé une brève présentation sur les processus de transformation de l'économie verte résultant des stratégies et investissements de la REDD+. Il a souligné que l'accord de Cancún ouvrait la possibilité d'employer la REDD+ comme un catalyseur de transformations vers une économie verte. M. Prabhu a également apporté des éclaircissements sur la *réalisation 6.2, Conseil technique à l'appui des solutions d'investissement pour la REDD+*, en évoquant des cas où des activités en cours pouvaient être étendues dans le cadre de cette réalisation.

Commentaires du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation a accueilli favorablement les présentations et précisions des trois organismes participants des Nations Unies. Certains membres du Conseil d'orientation : i) ont observé que le *Rapport intérimaire sur le suivi et l'information pour la REDD+* communiqué au Conseil d'orientation n'était pas tout à fait conforme à la présentation faite lors de la réunion ; ii) se sont interrogés sur l'emploi de fonds ONU-REDD sur les stages de formation au suivi, et ont demandé à ce que les doubles emplois soient évités et que les avantages comparés du Programme ONU-REDD soit mis à profit ; iii) ont affirmé leur soutien au modèle d'économie verte, tout en émettant des doutes sur l'emploi, à ce stade, des fonds limités du Programme ONU-REDD. Plusieurs autres membres du Conseil d'orientation ont par ailleurs rappelé que l'appui apporté par le Programme global à des processus REDD+ au niveau national recelait une forte valeur ajoutée du Programme ONU-REDD.

Pour l'avenir, le coprésident a suggéré que l'on procède à un examen budgétaire du Programme global après une année en se fondant sur un plan de travail plus clair et en tenant compte de l'évaluation des besoins nationaux. Cette suggestion a été accueillie favorablement par le Conseil d'orientation et plusieurs membres du Conseil ont souligné qu'il importait de ne pas interrompre le processus et d'assurer la poursuite du Programme. Le Conseil a ensuite suggéré que le processus d'évaluation des besoins nationaux soit réalisé en parallèle à l'examen budgétaire du Programme global ; la création d'un groupe de travail chargé de formuler des recommandations au Conseil Programme global permettrait de garantir que l'examen budgétaire soit sous-tendu par les conclusions de l'évaluation des besoins nationaux et les recommandations du Conseil d'orientation. La PNG s'est proposée de diriger le groupe de travail, le secrétariat ONU-REDD facilitant le processus.

Décisions du Conseil d'orientation

14. Le Conseil a invité le Programme ONU-REDD à renforcer la coordination dans l'exécution des activités du Programme global.
15. Le Conseil a prié le Programme ONU-REDD de préciser lors de la huitième réunion les procédures permettant aux pays de bénéficier d'un soutien ciblé en vertu du Programme global.
16. Le Conseil a pris acte de la recommandation faite par les représentants des organisations de la société civile et des populations autochtones consistant à consolider le processus de diffusion des lignes directrices élaborées dans le cadre du Programme global et de promouvoir la tenue de consultations régionales.
17. Le Conseil a préconisé au secrétariat du Programme ONU-REDD la présentation à sa huitième réunion des communications et des outils d'information disponibles aux membres du Conseil,

en particulier ceux permettant un suivi de la mise en œuvre du Programme global et des Programmes nationaux.

18. Le Conseil a entériné le budget du Programme global pour la première année (1 juillet 2011-30 juin 2012).

4^{ème} séance : Questions diverses et clôture de la réunion

Synthèse des décisions et conclusions

Les coprésidents ont lu le résumé des propositions de décisions prises par le Conseil d'orientation. Aucune objection n'a été soulevée. Les décisions seront reprises dans le projet de rapport de la réunion, qui sera distribué pour examen à tous les participants et pour approbation par les membres.

Questions diverses

La PNG a pris la parole et demandé au Conseil d'orientation d'accepter que le Programme ONU-REDD élabore une politique en matière de conflits d'intérêts et de transparence afin que les membres du Conseil ne reçoivent pas d'argent ni ne tire personnellement profit du Programme.

Calendrier des réunions biennuelles du Conseil d'orientation pour 2012

L'Équateur et le Paraguay ont tous deux proposé d'accueillir la huitième réunion du Conseil d'orientation. Le Conseil a pris note de l'offre de la République du Congo d'accueillir une réunion du Conseil d'orientation à l'avenir.

Décisions du Conseil d'orientation

19. Le Conseil d'orientation convient de tenir sa huitième réunion au Paraguay en mars 2012.
20. Il demande au secrétariat du Programme ONU-REDD d'entreprendre un examen des bonnes pratiques du Conseil d'orientation en matière de prévention des conflits d'intérêts et de transparence, et de lui présenter un projet de rapport lors de la huitième réunion du Conseil.

Annexe 1 – Liste des participants

Prénom	Nom	Pays/organisation
Rukka	Sombolinggi	Aliansi Masyarakat Adat Nusantara (AMAN) Indonésie
Liliana	Ortega	Argentine
Emilio	García Apaza	Bolivie
Omaliss	Keo	Cambodge
Pacifique I.	Mukumba Isumbisho	Centre d'Accompagnement des Autochtones Pygmées et Minoritaires Vulnérables (CAMV)
Lucio Andrés	Santos Acuña	Colombie
Lekumok	Lemeria Kironyi	Community Research and Development Services (CORDS)
Juan Carlos	Jintiach	Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica (COICA)
Marcelo Javier	Sabanes	Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica (COICA)
Christopher W.	Meyer	Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica (COICA)
Marcel	Yao	Côte d'Ivoire
Vincent	Kasulu Seya Makonga	République démocratique du Congo
Léon	Kanu Mbizi	République démocratique du Congo
Fabien	Monteils	République démocratique du Congo
Brigitte	Ekaka Eale Mukundji	République démocratique du Congo
Elsebeth	Tarp	Danemark
Peter Aarup	Iversen	Danemark
Christina	Hoff	Danemark
Carola	Borja	Équateur
Shimeles	Sima	Éthiopie
Tesfaye	Woldeyes	Éthiopie
Michael	Bucki	Commission européenne
Tiina	Vähänen	FAO
Matthias	Reiche	FAO
Peter	Holmgren	FAO
Danilo	Mollicone	FAO
Mette	Løyche Wilkie	FAO
Alexander	Müller	FAO
Emelyne	Cheney	FAO
Andreas	Kutter	FIP/Fonds d'investissement climatique
Ian	Gray	FEM

Heiko	Warnken	Allemagne
Daniela	Göhler	Allemagne
Anika	Busch	Allemagne
Rick	Jacobsen	Global Witness
Davyth	Stewart	Global Witness
Víctor	López Illescas	Guatemala
Lorena	Córdova	Guatemala
Godfrey Emerson	Marshall	Guyana
Irina Helena	Pineda	Honduras
Efrain	Díaz	Honduras
Vera	Matute	Honduras
Jutta	Kill	Groupe Consultatif indépendant sur les Forêts, Droits et Changement Climatique
Machfudh		Indonésie
Yetti	Rusli	Indonésie
Ekosusilo (Antón)	Sriprobiyantono	Indonésie
Yuyu	Rahayu	Indonésie
Mariana	Christovam e Silva	Instituto de Pesquisa Ambiental da Amazônia (IPAM) (institut amazonien pour la recherche environnementale)
Yoko	Umeoka	Japon
Rikiya	Konishi	Japon
Alfred N.	Gichu	Kenya
Bisrat	Aklilu	Bureau du FASM
Mari	Matsumoto	Bureau du FASM
Majig	Tungalag	Mongolie
Rishi Ram	Tripathee	Népal
Eak Narayan	Aryal	Népal
George	Conrad	Nouvelle-Zélande
Odigha	Odigha	Nigéria
Salisu Mohammed	Dahiru	Nigéria
Jare	Adejuwon	Nigéria
Helen	Ndim	Nigéria
Monica	Svenskerud	Norvège
Gry Asp	Solstad	Norvège
Ronny	Hansen	Norvège
Syed Mahmood	Nasir	Pakistan
Bolívar Ernesto	Pérez Zambrano	Panama
Kevin	Conrad	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Federica	Bieita	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Rodrigo	Mussi Buzarquis	Paraguay

Georges Claver	Boundzanga	République du Congo
Gervais Ludovic	Itsoua Madzous	République du Congo
Yemi	Katerere	Secrétariat
Thais	Linhares-Juvenal	Secrétariat
Clea	Paz-Rivera	Secrétariat
Cheryl	Rosebush	Secrétariat
John Erik	Prydz	Secrétariat
Onyemowo	Ikwu	Secrétariat
Aitziber	Echeverria	Secrétariat
Jaden	Tongun Emilio	Soudan du Sud
Mónica	Corrales	Espagne
Nicola	Bugatti	Espagne
Anura	Sathurusinghe	Sri Lanka
Sayeda Ali	Ahmed Khalil	Soudan
Abedlazim Mirghani	Ibrahim Yousif	Soudan
Mey Eltayeb	Ahmed Mohamed	Soudan
Felician Bakamaza	Kilahama	Tanzanie
Stephen Raphael	Nkondokaya	Tanzanie
Ralf	Ernst	Tanzanie
Kenn N.N.	Mondiai	Eco-Forestry Forum de PNG (PNGEFF)
Xavier	Mugumya	Ouganda
María José	Sanz Sánchez	Secrétariat de la CCNUCC
Veerle	Vandeweerd	Programme des Nations Unies pour le développement
Tim	Clairs	Programme des Nations Unies pour le développement
Charles Ian	McNeill	Programme des Nations Unies pour le développement
Gayathri	Sriskanthan	Programme des Nations Unies pour le développement
Josep	Gari	Programme des Nations Unies pour le développement
Tina	Hageberg	Programme des Nations Unies pour le développement
Ibrahim	Thiaw	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Ravi	Prabhu	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Mario	Boccucci	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Barney	Dickson	Programme des Nations Unies pour l'environnement – Centre Mondial de Surveillance de la Conservation
Paul	Kenyinke Sena	Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones
Pham Manh	Cuong	Viet Nam
Bui My	Binh	Viet Nam
Benoit	Bosquet	BM/FCPF FMT
Alexander	Lotsch	BM/FCPF FMT

Kenneth	Andrasko	BM/FCPF FMT
Peter	Saile	BM/FCPF FMT
Deuteronomy	Kasaro	Zambie